

Compte-rendu : Assemblée Générale - 21/09/2020

Personnes présentes : Madame la principale et présidente de l'association sportive Mme CAUCHOIS, 5 professeurs d'EPS (Mmes MONIOT et LAMAIN, M.AHETZ-ETCHEBER, M.DOUILLARD et M.BILLE), pas d'élèves, pas de parents.

Personnes excusées : /

Mot d'accueil de Mme CAUCHOIS : Présentation de l'association sportive

Remerciements auprès des animateurs pour le dynamisme et investissement entrepris au sein du collège Cassagnol. L'association sportive se porte bien en cette rentrée scolaire.

Rappel du levier que constitue le sport scolaire au niveau éducatif sur différents aspects :

- Prolongement de ce qui se pratique en EPS.
- Une fonction de santé publique, de bien-être et d'épanouissement.
- Une fonction d'intégration sociale et d'égalité des chances.
- Un élément de culture personnel.
- Un vecteur de l'égalité entre les filles et les garçons.
- Un rôle de responsabilisation des élèves à travers les jeunes arbitres, jeunes officiels, jeunes coaches, jeunes reporters.
- Un moyen de lutte contre le décrochage scolaire.

Election du Bureau Bureau choisi en interne en conséquence

- Mme CAUCHOIS : Présidente
- M. AHETZ-ETCHEBER : Secrétaire
- M.BILLE : Trésorier
- ELEVES ADJOINTS + RESPONSABLE D'ACTIVITE :
 - Secrétaire adjoint : élève à définir
 - Trésorière adjointe : élève à définir
 - Reporter badminton : élève à définir
 - Reporter basket-ball : élèves à définir
 - Reporter volley-ball : élèves à définir
 - Responsable Badminton : élèves à définir
 - : Deux membres honoraires peuvent se manifester

Bilan des activités :

- **BADMINTON (Mme MONIOT)** : L'année 2019 a été marquée par un renouvellement des effectifs; de nombreux joueurs ont quitté le collège après avoir honoré l'établissement en 2018/2019 par un titre de vice-champion d'académie.

EFFECTIF 2019 / 2020

3 Minimes garçons ont été remerciés en cours d'année en raison d'un comportement anti-sportif.

Le collège fait partie du district 4. 8 établissements pratiquent l'activité badminton.

ENGAGEMENT EQUIPES :

CHAMPIONNAT par EQUIPE d'ETABLISSEMENT

MINIMES : 3 équipes BENJAMINS : 4 équipes

Benjamines	Benjamins	Minimes F	Minimes G	TOTAL
14	15	5	9	43

C'est une formule de compétition mixte qui réunit 4 à 6 joueurs avec un minimum de 2 joueurs de même sexe par équipe. C'est une formule contraignante qui exige un recrutement équilibré entre les filles et les garçons.

5 matches consécutifs ; SD / SH/ DD/ DH/ DM, l'ordre des matches étant tiré au sort. Le score est continu ce qui donne au double mixte une valeur particulière.

Les 3 premières compétitions de district (20 /11; 11/12; 22/01) ainsi que la finale de district (19 /02) se sont déroulées normalement en 2019/2020.

Une équipe minime et une équipe benjamin restaient en course à l'issue de la finale de district, se qualifiant pour la finale départementale du 25 /03. Celle-ci a été annulée pour cause de COVID.

Le deuxième championnat qui devait débiter au mois de mars (**CHAMPIONNAT PAR EQUIPE DE 2/3**) même catégorie, même sexe, a également été annulé.

PROJET :

En ce début d'année, 20 élèves minimes ont renouvelé leur inscription. 5 benjamins garçons et 2 benjamines se sont présentés.

Il est impératif pour pouvoir engager **2 équipes de benjamins / benjamines** de pouvoir recruter rapidement 3 à 4 filles supplémentaires. C'est la condition pour permettre à tous les benjamins de jouer dans le championnat par équipe d'établissement. L'inscription dans le 2ème championnat ne pose pas de problème.

Pour les minimes, **4 ou 5 équipes** seront engagées dans la première phase et pourront également participer au 2ème championnat.

La capacité à arbitrer et à coacher est une exigence : toute qualification au niveau départemental impose la présence d'un arbitre élève et d'un coach. Nous sollicitons les élèves motivés.

- **Volley-ball (M AHETZ-ETCHEBER et M. BILLE) :**

Présence de 12 benjamins, 11 benjamines, 23 minimes filles, 18 minimes garçons.

L'équipe minimes a été sacrée vice-championne départementale et l'équipe minime garçons championne départementale. Le confinement a hélas empêché nos équipes d'aller plus loin.

Il faudra s'interroger sur l'avenir du volley-ball car le collège Cassignol est le seul établissement du district C4 à proposer cette activité. Pour pallier ce manque, des rencontres inter-district sont organisées dès la première phase du championnat. Le nombre de rencontres reste encore en-deçà de celui des autres activités.

Le partenariat avec le club de la JSA Mérignac est reconduit pour cette année scolaire. Les élèves bénéficient d'un accès à ce club sans s'acquitter de la licence fédérale. Notre association sportive, en retour, obtient l'intervention de M.TROUILLET Benjamin, salarié du club, qui apporte son expertise de l'activité.

- **Basket-ball** : Pas de données pour cette activité au sein de l'année écoulée.
Les membres du comité directeur de l'association sportive souhaitent faire perdurer la notion de passerelle entre le sport scolaire et la jeune section sportive basket-ball implantée dans notre établissement depuis l'année scolaire passée.

Pôle financier :

A ce jour, sur le compte courant, l'association sportive dispose d'une somme de 4397 euros.

Sur ce mois de septembre 2020, le coût des licences UNSS s'élève à 2343 euros prélevés sur les trois prochains mois. S'ajoute à cela la participation au district de 1300 euros (1,30 euros par élève l'année dernière).

Le collège Cassignol représentant le plus gros établissement en terme d'effectif, la part contributive représente en conséquence une somme élevée. Enfin la somme de 80 euros est débloquée pour s'affilier et participer aux compétitions.

Le coût de la licence est de 32 euros pour l'année en cours, sans augmentation. Ce tarif nous permet donc d'assurer un équilibre entre recettes et dépenses sans se mettre dans le rouge. C'est ainsi à partir de la 75^{ème} licence que notre association bascule dans une rentrée d'argent.

L'association envisage comme depuis de nombreuses années une demande de subvention auprès du FSE, pour à la fois anticiper un nombre de déplacement croissant en fonction des résultats sportifs, renouveler du matériel, et permettre l'organisation d'une sortie de fin d'année.

Nous attendons l'assemblée générale du district ces prochains jours (pour observer l'effet COVID sur notre futur contribution) et la clôture des inscriptions pour évaluer la somme souhaitée auprès du FSE.

Au niveau des dépenses, le rachat de ballons de volley, basket, tubes de volants de badminton, sacs à ballons, valises de transport, et maillots floqués pour nos équipes en sport collectif sont à prévoir.

Actualité et perspectives :

- Les enseignants soulignent que le confinement a créé une demande supérieure aux autres années. Les inscriptions se sont accumulées sans communication excessive. C'est un indicateur important à nos yeux sur la bonne relation qui s'opère entre les élèves et l'association.
- Ils soulignent également qu'au regard des statistiques nationales et académiques, l'association possède un ratio de 52% de filles licenciées contre 48% de garçons, ce qui la place largement comme bonne élève niveau pour la prise en compte des filles. Encore mieux, cette donnée se prolonge malgré l'âge en minimales, ce qui ici, encore d'ordinaire, est une mauvaise statistique au niveau national.
- Mme MONIOT et M.AHETZ-ETCHEBER soulignent avec leurs historiques, un taux important d'élèves qui renouvelle leur licence, signe de l'attachement pour certains élèves à leur collège.
- M.AHETZ-ETCHEBER met en avant le fait que l'association remplit son rôle éducatif, avec des élèves qui souvent n'ont pas de culture club et pourtant obtiennent de bons résultats sportifs sur un cycle de collège. La fonction d'accompagnement fait office.
- Mme LAMAIN fait remarquer que les élèves du collège CASSIGNOL ont pour un grand nombre des activités culturelles et/ou sportives sur leur temps libre. Pourtant, elle remarque un fort engouement pour le sport scolaire qui semble prendre une vraie place dans l'agenda familial.
- Les membres de l'association sportive regrettent pour cette année la perte d'un animateur sur la dotation horaire. En conséquence sur des semaines compétitives, il sera difficile d'assurer les rencontres pour certaines catégories et entraînements au même moment pour d'autres. De plus M.DOUILLARD par son statut ne pourra plus assurer l'animation au sens propre du terme, courant janvier 2021 ce qui rajoutera une difficulté. M.DOUILLARD s'engage néanmoins à faire office d'accompagnateur sur des activités où le calendrier sera serré.
- Pour l'année prochaine, de préférence sans supprimer d'activités, nous souhaiterions ajouter une activité athlétique et/ou une activité artistique pour diversifier notre offre et couvrir différents champs d'apprentissage par rapport aux recommandations nationales. La problématique comme souvent sera l'obtention de lieux de pratique spécifiques à ces activités sur des créneaux, le mercredi après-midi. M.AHETZ-ETCHEBER par son expérience nous rappelle que nous possédons déjà 3 gymnases différents pour pratiquer cette année, ce qui est déjà un « privilège » dans l'hypercentre bordelais. Il faudra en conséquence faire des demandes très tôt.
 - Une activité axée sur le pôle uniquement « loisir et santé » pourrait également répondre au souhait d'innovation au niveau de l'UNSS.
- Les membres de l'assemblée souhaitent prolonger les conventions existantes au niveau du basket et du volley.
- M.BILLE souhaiterait que l'investissement consacré par les élèves dans leur scolarité au sein de l'association, soit matérialisé par une prise en compte au niveau du diplôme national de brevet. L'idée serait de faciliter la validation du domaine de « la formation de la personne et du citoyen » à la fin du cycle 4. L'exigence se situerait dans la validation d'une certification UNSS au niveau de l'arbitrage, coaching ou jeune reporter pour que les élèves bénéficient de cette récompense. Il en serait de même au niveau sportif, lors d'une

participation pour un championnat académique de la part de nos élèves. Mme LAMAIN souligne que dans son ancienne académie, ce fonctionnement est déjà mis en avant en collège et lycée lors de la validation de diplôme certificatif de fin de cycle. Nous souhaiterions aborder cela lors d'un conseil pédagogique et/ou conseil d'administration pour discussion et validation.

- Les animateurs se renseigneront sur les conditions exigées pour tenter d'obtenir le label « génération 2024 ». Les Jeux Olympiques approchant en France, il semble donc normal d'anticiper pour cette génération d'élèves une participation dans le cadre de l'UNSS face à cet événement sportif universel à venir.
- De nouvelles pistes de rentrées d'argent sont à étudier, notamment celle de la vente d'un T-shirt personnalisé de l'association sportive pour adultes et élèves.
- Rappel sur le fait que le mécénat, les dons sont possibles concernant du matériel, bons d'achats, des jeux de maillots entre autres. Tous ces gestes d'aide sont les bienvenus pour permettre une pratique de qualité pour les licenciés.